

## Notes critiques

### Un socialisme au présent ? \*

Pierre ROLLE

#### *Le socialisme, une société limite de la nôtre ?*

L'organisation collective qui nous enserme aujourd'hui suscite tant de frustrations et de violences qu'il est aisé de lui concevoir des alternatives. À la recherche du profit, on opposera volontiers le projet d'une économie modelée sur les utilités, à l'inégalité des conditions un accès libre aux biens et aux savoirs, à la servitude du salariat l'énergie du travail libre, à tous les pouvoirs coalisés le jeu d'instances collectives souveraines. À chaque fois, pourtant, on ne dessine ces images flatteuses qu'en s'attachant à l'une des dimensions du collectif, que l'on prétend corriger ou perfectionner, tout en supposant que les autres organes, restés dans l'obscurité, se préservent. Les multiples programmes qui décrivent une société plus généreuse et plus libre que la nôtre diffèrent tout autant par ce qu'ils reprennent de notre forme sociale, et qu'ils sanctifient par ce fait même, que par les principes qu'ils cherchent à réaliser. Le travail libre, par exemple : n'est-ce pas en vérité une transfiguration du salariat, sa spiritualisation cachée ? Le travail, comme activité spécifique, est une invention du capitalisme. Qui s'y livrerait de son plein gré démontrerait peut-être non que ce mode de production a été aboli, mais qu'il est devenu invisible, et qu'il se confond désormais avec la structure même du collectif. L'autogestion ? L'instaurer obligerait à fonder et à justifier l'entreprise, unité de moyens et de personnes qui représente la matrice même de la production réglée par la valeur, une composante si fondamentale de notre système que le droit du travail actuel ne parvient pas à la saisir. Cette absence de définition signifie-t-elle que l'entreprise est une réalité naturelle rebelle au formalisme du droit ? Ou bien signale-t-elle la difficulté fondamentale de caractériser juridiquement le mécanisme même du capital ? Quant à la planification des biens et services, dont on prétend déduire les emplois et les qualifications à venir, elle marquerait bien évidemment le triomphe d'un État tutélaire.

---

\* Une lecture de Bernard FRIOT, *L'enjeu du salaire*, La Dispute, 2012.

Devra-t-on, pour éviter l'arbitraire et l'anachronisme de ces divers programmes, se fier à l'histoire ? Apprendre des expériences socialistes, analyser leurs succès, critiquer leurs échecs ? Mais il faudrait pour ce faire être déjà averti de ce que l'on entend par socialisme. Bien que justifiée sous ce même vocable, et utilisant des procédures analogues, en général autoritaires, l'industrialisation forcée de la Russie ou de la Chine, le renforcement d'une indépendance nationale poursuivie par de nouveaux pays, l'instauration d'un État moderne dominant les communautés traditionnelles recherchée par d'autres, ces tentatives sont-elles assimilables entre elles ? Trouvera-t-on dans ces diverses politiques des éléments pour élaborer un modèle utilisable dans nos sociétés ? On a quelques raisons d'en douter. Peut-on espérer alors que le mouvement même de la société nous libère de la difficulté où nous nous trouvons, et dessine de lui-même les linéaments du nouveau système ? Le socialisme serait l'état limite auquel, par son dynamisme propre, parviendrait notre organisation collective, état dont nous pourrions déjà pressentir quelque chose en suivant scrupuleusement l'évolution qui altère sous nos yeux le mode de production régnant. Mais quelle évolution est assurée, quelle est significative ? Observe-t-on aujourd'hui que le travail est de plus en plus qualifié, de sorte qu'il ne supportera bientôt plus la tutelle du capital, et peut-être même le dominera à son tour ? Ou bien doit-on considérer comme déterminante l'instauration progressive de réseaux techniques universels que les citoyens utiliseront à leur gré pour inventer et produire des usages particuliers ? S'accordera-t-on pour constater l'affaiblissement des institutions collectives, ou bien leur emprise accrue, plus ou moins dissimulée ? La variété des interprétations recevables prouve assez que le progrès de notre système ouvre beaucoup de possibles, mais n'impose aucune conclusion.

Délibérément, rigoureusement, Bernard Friot ne traite que de notre situation actuelle. Il ne propose aucun autre argument que ceux qu'il puise dans l'analyse de notre nation, dans notre temps. Dans son livre énergique et audacieux, au contraire de la plupart des économistes qui se veulent critiques, il énonce clairement la perspective qu'il choisit. Il précise éloquemment les maux auxquels il est impatient de porter remède, et il énumère les institutions qu'il prétend transformer en même temps que celles qu'il préserve. Il s'agit, à l'en croire, de bien plus que d'améliorer les conditions de travail et les rapports qui s'établissent à l'occasion de la production : il est question de bouleverser le régime actuel de la valeur et le statut même de l'activité sociale.

Ce sont là, selon Friot, des objectifs réalisables. La valeur est le résultat d'un jugement collectif : dans notre organisation économique, elle s'attache au produit d'une activité particulière, celle que développe l'individu lorsqu'il est entravé dans un dispositif spécifique de production. Rien là de naturel, ni de nécessaire, mais la conséquence d'un choix fondamental qu'il est possible de réviser. D'autres formes sociales ont assuré la subsistance de leurs membres par des mécanismes tout autres. Dire que la richesse est pour nous mesurée par la durée du travail capté, c'est développer une tautologie, et rappeler que notre société s'est constituée pour mobiliser l'énergie humaine sous cette forme.

Il faut prendre les choses à leur racine et analyser l'institution sociale du travail avant même de modifier la manière dont celui-ci s'accomplit, ou pour mieux parvenir à cette fin. Considérée sous cet angle, décrite avec les mots des travailleurs, notre organisation collective révèle aussitôt sa difformité essentielle : la plupart de ses citoyens, voués au travail, préparés au travail, n'y accèdent pourtant que conditionnellement. Soit une personne quelconque, qui ne peut prendre place parmi les autres, échanger, apprendre, consommer, et même survivre, qu'en occupant un emploi rémunéré : elle n'y parviendra pourtant que s'il se trouve, dans l'appareil productif, un poste où il est possible de valoriser un investissement financier, et qu'elle prouvera qu'elle y est plus apte que tous les autres postulants. Voilà la contradiction première qu'il est aujourd'hui urgent d'abolir : ce qui ne manquera pas, on peut le croire, de désamorcer bientôt toutes les autres.

Le socialisme historique s'est préoccupé de trouver une formule qui conviendrait à toutes les nations. La Russie soviétique a prétendu pendant toute une période l'avoir découverte et expérimentée. En réalité, la tâche que se sont donnée les bolcheviques, ou tout au moins celle qu'ils ont accomplie, fut de développer leur pays, de l'adapter au monde qui l'entourait, et de prescrire le transfert d'immenses populations de l'agriculture à l'industrie. En bref, le communisme s'est paradoxalement attaché à développer le salariat. Notre situation est toute différente : le salariat domine, il constitue le régime sous lequel la plus grande partie de la production s'effectue, il s'étend aux autres activités économiques, la ferme, l'hôpital, le laboratoire, l'école. Comment s'est-il imposé ? En libérant l'activité productrice de toutes les sujétions et régulations que lui imposaient les pouvoirs dans lesquels elle était enfouie, les cités, les féodalités, les empires, les corporations. D'où le dépouillement progressif de l'individu producteur, qui perd l'une après l'autre les communautés et les tutelles qui tout à la fois l'englobaient, l'utilisaient, et le protégeaient. Au bout de ce processus douloureux, apparaît ce personnage jusqu'à présent inconnu de toutes les histoires, le salarié, isolé, sans référence et sans recours, livré entièrement au capital.

Mais, comme il faut bien l'admettre, les sociétés progressent le plus souvent par leurs mauvais côtés : ce qui deviendra l'élément essentiel de la nouvelle organisation collective apparaît dans la précédente sous la forme d'une pathologie ou d'une dénaturation. Ce principe a de quoi désoler les sociologues qui voudraient découvrir dans notre présent les indices sans équivoque qui annonceraient l'avenir. Il est, au demeurant, d'usage bien délicat. Quelles des perturbations et des crises atteignent les mécanismes centraux de l'organisme en cause, quelles sont superficielles ? Matière à débat. Il faut interpréter les signes, et non sans risque.

Dans le cas présent, l'application du principe est claire : le salariat a dégagé l'activité productive de tous les rapports et institutions qui la dissimulaient, et l'a affranchie du service des barons, des rois et des prêtres. Elle apparaît toute nue, localisable, saisissable et manipulable à discrétion par le capitaliste, qui la soumet à l'obligation de reproduire de la valeur. D'où la sujétion totale du salarié ; d'où aussi l'espoir de sa libération, dès lors que le collectif imposera de nouvelles règles au mécanisme où il est pris. Le socialisme ne naîtra pas de l'abolition du salariat, comme on l'a cru si longtemps, mais de sa maîtrise démocratique.

Autour de cet échange primordial, au cours duquel une personne cède pour un temps la maîtrise de son comportement à un employeur, un ensemble d'agences et d'associations qui en facilite le jeu s'est peu à peu édifié. Leurs fonctions sont évidentes. Le travailleur n'apparaît comme tel dans le droit étatique, comme dans les analyses économiques et sociologiques, qu'au moment où, à un certain stade de sa vie, et pour une partie de sa journée, il entre dans l'entreprise. Mais, avant cet aboutissement, il a été élevé, éduqué, nourri, distrait et instruit pour l'emploi. Des dispositifs multiples, utilisant de nombreuses personnes, entretiennent chaque jour, et tout au long de leur existence, le salarié et les membres de sa famille. Ces institutions diffèrent essentiellement des anciennes communautés et corporations qui, dans des formes sociales antérieures, assuraient quelques-uns de ces services aux personnes qui en étaient membres. Les offices d'aujourd'hui naissent d'initiatives individuelles ou collectives, ils offrent leur assistance indifféremment à tous les salariés, et n'interviennent aucunement dans la production elle-même.

Comment ces diverses agences sont-elles financées, et leurs employés intégrés eux aussi au salariat ? Certaines font payer directement leurs services, cliniques ou cours privés ; mais la plupart sont entretenues par des prélèvements indirects sur la masse salariale, au moyen de cotisations, de taxes ou d'impôts. Autrement dit, les ressources affectées à des fonctions aussi essentielles que l'école ou l'hôpital apparaissent comme des dérivations, des détournements opérés sur le flux principal de la production, des confiscations de richesse pour des projets qui passent pour conditionnels. La vascularisation la plus intime du corps social donne ainsi matière à un conflit permanent, les financiers cherchant à diminuer les charges salariales des entreprises en réduisant les cotisations, lesquelles sont de surcroît justifiées et mesurées par la satisfaction d'un besoin, selon un principe qui, parfaitement antinomique de la logique capitaliste, privilégie l'usage.

Les cadres épistémologiques et les champs d'observation que se donne Bernard Friot tout au long de cette analyse semblent illustrer une hypothèse première, peu cultivée de nos jours, selon laquelle l'objet réel de la science économique est de rendre compte des mécanismes par lesquels l'organisation d'ensemble de la société se reproduit et se transforme. Un tel postulat, illustré par les premiers économistes classiques, et par quelques contemporains, est devenu inconcevable dans l'école néoclassique aujourd'hui dominante, école qui, incapable d'ordonner les divers temps sociaux, mêle les observations instantanées et les durées arbitraires, et ne sait pas elle-même si elle retrace la genèse historique de notre système, ou si elle en détaille sa logique intemporelle. Qui reprend pourtant cet ancien principe constate que les assauts partisans menés contre les cotisations tendent à entraver le mouvement par lequel le collectif se reconstitue sans cesse. Peut-on restreindre l'école où se préparent les futurs salariés, ou l'hôpital où on les maintient en santé, sans mettre en danger la cohérence et la continuité de notre système national ? Non, sans doute. Mais, argumente Friot, ne faut-il pas alors préserver tout aussi nécessairement l'ensemble des services qui assurent la texture de notre société, les soins dispensés dans la famille, l'échange entre les générations, les entraides dans la cité, la transmission des pratiques et des sa-

voirs ? Ces rôles et ces interactions, ceux du retraité comme ceux du chômeur vacant, ceux de l'étudiant et ceux de la ménagère, se sont élaborés et équilibrés au cours des âges, au sein du collectif. Ces personnes ne peuvent aujourd'hui poursuivre leurs différents offices, si nécessaires soient-ils, que parce qu'elles reçoivent des bourses, des pensions ou des allocations. Bien qu'elles soient elles-mêmes non salariées, elles dépendent pour leur action des succès obtenus par les salariés dans leur lutte continuelle contre leurs employeurs.

Bernard Friot conclut que toutes les occupations qui se sont différenciées au sein du groupe des citoyens peuvent être présumées utiles à la reproduction du système social. Elles doivent en conséquence être reconnues elles aussi comme des travaux, et rétribuées en tant que tels. Mais alors, la mesure la plus rationnelle devient évidente : chaque individu, à partir d'un certain âge, recevra un salaire qui ne variera qu'avec la qualification qu'il saura se donner, et restera tout à fait indépendant des emplois et des charges occupés successivement tout au long de la vie. En effet, la qualification du salarié, mobilisée dans un poste, autorise une pratique supérieure à celle des travailleurs communs, pratique qui, éventuellement, rehausse la fonction occupée, et accroît avantageusement les qualités du produit. On ne la reconnaît pourtant que lorsque le contrat proposé par l'entrepreneur la mentionne. L'entreprise reste en la matière souveraine. Elle définit en dernier ressort la qualification du poste, notion tout à fait équivoque, et qui permet bien souvent de méconnaître les aptitudes réellement utilisées, ou de les déprécier. Pour interdire ces usages arbitraires, on devra accorder à chaque travailleur un grade, qu'il conservera tout au long de sa carrière.

Le modèle de cette mise en forme, c'est, comme le note Bernard Friot, la fonction publique française, avec ses concours, ses indices, ses échelons. Ne s'étonneront d'un tel programme que ceux qui sous-évaluent la crainte du déclassement et du chômage qu'éprouvent bien des salariés du privé tout au long de leur carrière, et ignorent toutes les menaces qui leur font jalouser le fonctionnaire. Une propagande persistante prétend que l'inquiétude du travailleur soumis à la précarité le stimule et le rend plus productif : cet endoctrinement dissimule le fait que ce même salarié trouve en réalité souvent intérêt à sauvegarder son emploi en retardant autant que possible l'exécution des tâches confiées à son équipe et en dissimulant les véritables procédures qu'il utilise lui-même. Existe-t-il beaucoup de conseillers en gestion qui ne soupçonnent pas, derrière l'affairement apparent des employés, les multiples manœuvres mises en action dans les ateliers et les bureaux pour contrecarrer les stimulations de l'encadrement, en jouant de l'obscurité des pratiques concrètes, des secrets de l'expérience, ou des solidarités de rang ? Combien d'heures de travail et de ressources sont ainsi perdues ! On combat ces pratiques de résistance en proposant au personnel des primes et des récompenses, ou bien en établissant des méthodes de surveillance tayloriennes qui suscitent à leur tour bien des difficultés, et excluent évidemment tant la participation des salariés que leur inventivité.

### *Ou une rationalisation du déjà là ?*

Le salariat sous le régime de la fonction publique, pourquoi pas ? Mais qu'attendre de cette conversion ? Dans le programme que propose Friot, l'activité multiforme de l'individu est rémunérée socialement. L'entreprise acquitte à l'État le prix de cette ressource sociale, la capacité de travail, prix qui ne varie pas avec l'usage qu'elle en fait. La valeur n'est plus mesurée dans les biens échangés par le travail abstrait, impersonnel, qui les a produits : cette procédure aurait instauré une « absurde dictature du temps » dont il faut se libérer. La valeur sera une caractéristique de l'activité qualifiée elle-même, qui la transfère à son ouvrage. C'est bien ce que l'on observe dans les fonctions de service lorsque, dans une situation donnée, le diagnostic et l'opération de l'expert donnent un résultat supérieur à celui d'un employé quelconque. N'est-ce pas alors la qualité de l'acte qui donne sens au produit, et non la durée de l'intervention ? Il faut néanmoins remarquer que, dans l'administration comme dans les entreprises, les compétences et les temps des agents sont mesurés à la difficulté des tâches qu'ils devront rencontrer, mais de manière statistique et programmée. Les discordances que l'on constate dans une enquête ponctuelle se compensent dans une gestion à long terme. Le marché du travail, le plus cynique et le plus préjudiciable des mécanismes salariaux, est-il véritablement désamorcé dans l'économie des services que décrit notre auteur, ou bien mobilise-t-il des dispositifs de plus longue portée qui échappent à l'observation instantanée ? Parvenu à ce point, on peut se demander si Friot ne tente pas de donner un sens révolutionnaire à des conflits internes à tous les régimes capitalistes, conflits d'ailleurs importants et significatifs, mais de portée en fin de compte limitée. Le modèle qu'il propose à une société future, celui de la fonction publique, fut longtemps une institution banale, qui n'était pas spécifique à l'administration, mais mis en pratique dans toutes les industries qui devaient éduquer et retenir leur personnel, et récemment encore dans les banques. Les statuts de ces établissements fixaient les étapes d'une progression réglée, au cours de laquelle les employés étaient tenus d'acquérir des connaissances, des pratiques et une déontologie spécifiques, celles-là mêmes qui étaient immédiatement utiles à leurs employeurs. Les firmes et les administrations se sont aujourd'hui diversifiées, l'éducation nationale distribue des compétences techniques et gestionnaires de portée plus générale, lesquelles sont certifiées par des instances mixtes, les professions et les qualifications deviennent instables. L'apprentissage des travailleurs est ainsi autant que possible renvoyé aux institutions étatiques, lesquelles sont tiraillées entre des revendications contradictoires, les employeurs exigeant tout à la fois que l'école favorise la mobilité des travailleurs en distribuant des savoirs communs, et qu'elle entraîne des salariés déjà spécialisés qu'ils n'auront pas à former dans leur emploi. La formule que propose Friot reprend et élargit les anciennes procédures. La nation est transformée en un marché du travail unique où le citoyen, évalué et affecté une fois pour toutes, échappe en contrepartie aux déclassements et au désœuvrement. Destin qui, dans les violences de notre époque, apparaîtrait à beaucoup souhaitable.

Qu'en est-il par ailleurs des cotisations et du salaire social, dont Friot réclame l'extension ? Ces mesures, mises en place depuis longtemps dans les économies nationales, visent à mutualiser certains frais salariaux. Elles introduisent dans les rémunérations du travailleur un principe d'usage que la science néoclassique condamne : selon cette discipline, l'employé doit recevoir pour son service un prix mesuré par sa rareté, et non par ses besoins. À en croire ces auteurs, les cotisations de la sécurité sociale brouillent la rationalité du marché et font soupçonner l'action d'intérêts coalisés indifférents au bien-être général, des syndicats par exemple... Ainsi donc, l'économie standard, comme notre auteur, regarde cette socialisation limitée comme l'amorce d'une révolution. Qu'on y regarde de plus près cependant : ne peut-on interpréter une telle procédure comme tout à fait fonctionnelle dans une nation de part en part capitaliste ? Imaginons une situation où chaque salarié devrait gagner suffisamment pour faire face à lui seul à toutes les aventures d'une vie, les difficultés de la famille, les maladies, les études, la vieillesse, les catastrophes éventuelles... La perte de l'emploi, ou l'impossibilité d'assurer un travail, seraient alors des drames sans remède. Que de revendications furieuses, que d'engagements désespérés, de détresses, d'émeutes, de révolutions faudrait-il alors attendre ! En couvrant seulement les besoins effectifs au moment où ils se manifestent dans la collectivité de ses travailleurs, le pouvoir capitaliste évite à coup sûr bien des conflits, et réduit significativement la masse des salaires distribués. Sans doute est-il donc trop simple de voir le salaire social comme une conquête ouvrière qu'il faut perpétuellement défendre contre des entrepreneurs obstinés, en dépit de quelques événements qui semblent confirmer cette thèse. La lutte des classes n'est ouverte et évidente que lors des affrontements locaux : les organisations corporatives du patronat utilisent les puissances de l'État plus subtilement, en s'efforçant d'englober et de surmonter dans leurs plans les oppositions des syndicats ouvriers.

D'ailleurs, quoi qu'en disent les doctrinaires néoclassiques, le taux offert pour le service de travail n'est pas rigidement déterminé sur un marché local où on l'obtiendrait au meilleur prix. La rétribution ne peut descendre au-dessous d'un minimum qui permette à tout le moins au travailleur de rester en vie et en activité : elle est donc relative aux usages qu'on en fait et varie avec eux. Les cotisations qui alimentent le salaire social répondent à des utilités reconnues, administrativement contrôlées, et mettant en œuvre des moyens collectifs. Reste à évaluer l'urgence et la légitimité d'autres besoins éventuellement cachés. Les associations d'employeurs sont portées à contester ces prétentions, ou à recourir à des populations moins revendicatives. Les syndicats de travailleurs, à l'inverse, énumèrent les exigences ignorées, et détaillent les carences que provoquent dans la population les calculs brutaux des financiers. Peut-on imaginer une situation limite, où les salariés l'auraient emporté ? Soit cette révolution accomplie, si c'en est une. Alors que l'on pouvait auparavant multiplier les revendications à l'encontre d'un système fondé en dernier ressort sur le profit, il faut désormais, dans cette nouvelle société, ordonner et hiérarchiser cet ensemble de besoins, et donc comparer les coûts en temps d'activité qu'implique leur satisfaction. Ces coûts ne peuvent, dans le système de Friot, mesurer des valeurs d'échange. Comment alors répartir

les usages, comment éviter que s'instaure un mécanisme obscur de prescription des tâches et de distribution arbitraire des biens, dans une collectivité qui est sans doute une variété très particulière de salariat, mais telle néanmoins que les citoyens sont incités monétairement à participer à la production et à en subir les contraintes ? Supposer que ces difficultés se résoudront dès qu'elles seront confiées à des assemblées démocratiques, c'est peut-être en la matière se payer de mots.

D'autant que tout ce scénario devrait se dérouler dans une nation particulière, supposée isolée. Pourtant, la socialisation partielle et conflictuelle du salaire, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui dans nos pays, est déjà dirigée, et très souvent limitée, par la concurrence entre les pays. Bernard Friot, comme les économistes classiques, ignore la mondialisation, phénomène qui rend sa solution inopérante, tout au moins sous la forme qu'il lui donne actuellement. On peut d'ailleurs se demander si notre auteur n'est pas en beaucoup d'endroits porté à accorder trop de crédit à la théorie standard, laquelle décrit des mécanismes fonctionnant dans des espaces et des durées indéfinis. Lorsqu'on adopte les axiomes de cette discipline, on suppose implicitement qu'il existe une collectivité, dont on ne sait si elle est délimitée ou variable, et l'on retrace des développements qui se déroulent dans un temps sans inflexions. Le système naît ou s'anime à partir d'une opération fondatrice, l'échange, dans un présent sans cesse renouvelé, de biens, de ressources et de travail. Les différentes institutions de notre monde économique paraissent les uns après les autres, pour faciliter et démultiplier ce mécanisme unificateur. Libre à l'analyste d'interpréter cette séquence traditionnelle, les marchés, leur équilibre, le consommateur, l'entreprise, la monnaie, comme un démontage pédagogique, ou comme le compte rendu d'une genèse. Libre à lui de confondre le collectif abstrait où ces événements se succèdent ou s'engendrent avec une nation constituée, un État organisé autour d'un marché intemporel. Ce que font journallement bien des experts et des conseillers en économie qui nous réservent la surprise de faire apparaître soudain, au cours de leur exposé, que la multiplicité des interactions et des échanges qu'ils ont décrite constitue en fait une société, laquelle impose bientôt des lois et émet une monnaie...

Peut-être faudrait-il analyser l'appareil productif contemporain de toute autre manière, en partant de sa structure primordiale. Avec certains économistes hétérodoxes, on décrirait en premier lieu l'entreprise, association originelle de capacités de travail et d'objets techniques, rassemblés par un capital, c'est-à-dire une monnaie créée par une banque. En disputant à ses congénères l'usage des diverses ressources sociales, l'entreprise doit éteindre cette dette, et donc produire une valeur au moins égale à cet investissement. Dans le tableau que nous donnent ces analystes, à ce cycle essentiel s'en entremêlent quantité d'autres, ceux des techniques, des opérations, des consommations... Les rencontres et les événements que l'on observe dans une enquête rapide ne sont que des moments, par eux-mêmes indéchiffrables, dans le jeu des multiples processus qui distribuent, dans la durée aussi bien que dans l'espace, les investissements, les machineries et les vies de travail. La sélection d'un individu pour tenir un emploi n'est qu'un épisode dans le développement d'un système tout entier organisé pour préparer



cet échange. Développement que l'on ne peut observer dans toute son ampleur si on se limite à l'observation du présent. Ce que l'on appelle le marché du travail n'est pas un lieu identifiable que l'on traverse à certains moments, c'est l'ordonnance même du dispositif social de production.

### *Ordonner l'économie par la démocratie ?*

Dès lors que, dans le système de Friot, la répartition des aptitudes et des potentiels individuels ne se réalise pas par le jeu de la concurrence entre les capitaux, elle devra s'accomplir par des décisions étatiques. À ce transfert, on gagnera sans doute que l'intérêt immédiat des firmes ne sera plus en la matière seul déterminant. Pour autant, échappera-t-on complètement aux logiques de l'économie capitaliste ? On a des raisons d'en douter.

Pour un patron particulier, pris dans les urgences de la production, la qualification du travailleur est une compétence et un savoir qu'il cherche à se procurer au meilleur prix. Pour l'ensemble du dispositif de production, cette même qualification représente tout à la fois une ressource et un produit : une composante d'un mode autoritaire de travail, reproduite au cours d'un apprentissage coûteux, mais dont l'emploi est en fin de compte avantageux. Pour la nation, la qualification est le résultat de calculs divers, d'engagements de long terme et de choix multiples qui concernent la politique familiale et les modalités de salaire socialisé tout autant que l'administration scolaire. En fin de compte, difficilement, le processus social de qualification tend à s'ajuster tout à la fois aux besoins généraux de l'économie et aux revendications contradictoires des citoyens, qui veulent tour à tour, selon leur situation du moment, reproduire les inégalités existantes et s'en émanciper. La société tout entière s'organise en produisant, en répartissant, en classant et en ordonnant constamment les producteurs.

Dans son système, Bernard Friot est contraint de préserver une échelle de qualification, afin d'attirer les citoyens vers les établissements où la production est réglée et normée, en premier lieu les entreprises, et de récompenser les efforts consentis pour acquérir des savoirs utiles. Mais comment décider des degrés de compétence retenus, des taux de salaire, des quotas de promus ? La distribution des grades se fera certes de manière impersonnelle, ce qui exclura les manipulations et les irrégularités. Mais reste à fixer les formes et les proportions des différents qualifiés... Peut-on faire l'hypothèse que le nombre d'individus susceptibles d'accéder à un certain degré d'aptitude est fixé par une inégalité naturelle entre les humains, et qu'il existe dans la population une hiérarchie innée des capacités, hiérarchie que l'école et l'atelier d'apprentissage se contenteraient de révéler ? Évidemment non : on sait bien que toutes les inégalités sociales sont socialement produites.

La distribution des savoirs et des qualifications sera donc fixée, de manière plus ou moins ouverte, et peut-être obliquement, par une décision collective. Les résolutions en la matière auront d'énormes conséquences. Des choix effectués dépendront des effets structurels tels que le nombre des enseignants, la part des

dépenses d'éducation confiée à l'État et celle laissée aux employeurs, les branches industrielles privilégiées, l'importance de la recherche, et même le mode de gestion des établissements. N'est-il pas préférable, pour toutes ces raisons, de confier de telles décisions au débat collectif, plutôt qu'au jeu aveugle des intérêts particuliers et des factions ? Mais, à cause de ces enjeux, précisément, ce débat est-il concevable ? En vertu de quel principe les protagonistes s'accorderaient-ils ?

Parvenu à ce point, il convient de s'interroger : la solution consistant à remettre toutes les décisions à des assemblées de citoyens, convoquées à tous les niveaux de l'appareil administratif, cette solution ne serait-elle pas nécessairement inopérante ? On peut craindre qu'une telle démocratie n'existerait qu'en trompe l'œil. À chacune des questions posées, en effet, ces groupes, composés des mêmes personnes, n'en seront pas moins différents : et ceci, non seulement lorsqu'ils débattront de la forme, de l'étendue et des quotas imposés à la qualification des salariés. De telles assemblées ne réuniraient pas des citoyens abstraits conviés à émettre des opinions et des jugements mesurés sur des sujets extérieurs à elles : il leur reviendrait paradoxalement de façonner les agents sociaux qui les composent et de fixer leurs rapports.

Bernard Friot ne s'inquiète pas de la nature et de la puissance des groupes qu'il met en œuvre dans son programme. La violence propre des sociétés, s'ériçant au dessus des individus, et poursuivant des objectifs spécifiques, cette irréductibilité incarnée par l'État n'est, à ses yeux, qu'un symptôme pathologique, qui disparaîtra dès que les citoyens se mobiliseront à nouveau. Pourtant, quel collectif pourrait se constituer pour résoudre les problèmes qu'il veut lui confier ? Une assemblée peut-elle être démocratique si elle doit traiter des pratiques, des variétés et des disparités du travail, c'est-à-dire de sujets qui ordonnent, qui opposent, qui déplacent les personnes et structurent leurs relations ? Une telle société devrait perpétuellement se définir et se recomposer elle-même : autant dire qu'elle ne pourrait se dissoudre dans la débat entre les citoyens, et qu'elle s'instituerait autonome au dessus d'eux. Si la nation capitaliste peut être dirigée par un gouvernement représentatif, c'est précisément parce que l'État se refuse par principe à intervenir dans les occupations de ses membres et se borne à fixer des règles impersonnelles à leurs interactions et à leurs conflits.

C'est pourtant cet État qui devrait être l'organe de la révolution que préconise Friot. Car c'est bien d'une révolution qu'il s'agit, selon lui. Une révolution en fin de compte bien énigmatique : elle mettrait en ordre une fois pour toutes le collectif, puis arrêterait le mouvement social, enfin ! Il est vrai que le devenir de notre monde, tel qu'il paraît se dessiner aujourd'hui, a de quoi inquiéter notre auteur. Des institutions qui cherchent à tempérer les violences que provoque la quête effrénée du profit, tant les universités, les hôpitaux et les fondations artistiques que les mutualités de travailleurs, la plupart sont aujourd'hui mises en danger ; et surtout l'institution suprême, qui entretient et protège toutes les autres, l'État national, c'est-à-dire la puissance qui devait consolider une fois pour toutes le salariat, est elle-même attaquée de partout dans l'espace planétaire.

Bernard Friot ne s'inquiète pas, semble-t-il, des ambiguïtés et des contradictions qui, selon bien des traditions progressistes, s'attachent à la nature et à l'action de l'État. Peut-être même ne distingue-t-il pas véritablement la société de son appareil gestionnaire. Tout au moins, il présente la nation comme composée d'une panoplie de secteurs pareils à des départements ministériels, et telle donc que la codification du salaire pour laquelle il milite ne paraît pas devoir en modifier par contrecoup les autres composantes. Faut-il alors se résigner à défendre les administrations, les codes, les règlements, les frontières qui divisent encore l'espace planétaire où circulent les biens, les services et les idées ? Admettre avec Bernard Friot qu'il n'existe pas d'autre moyen d'abolir l'échange inégal qu'impose le capitalisme que de supprimer par décret les échanges personnels ? Ou bien espérer encore que l'histoire du monde, en affaiblissant les contraintes étatiques, travaille en fin de compte pour la liberté, et non contre elle ?

### *Le socialisme par décret d'État ?*

Le principe selon lequel la capacité de vivre du citoyen, c'est-à-dire ses moyens de se sustenter, de se cultiver, d'agir, d'aimer, ne doit pas dépendre du hasard des emplois que le dispositif économique invente ou supprime, ce principe vigoureusement mis en avant par Friot est évidemment celui que mettrait en œuvre une société supérieure, celle que l'on appelle traditionnellement socialiste. Il ne semble ni juste ni rationnel que la concurrence des entreprises particulières, les calculs des financiers et les projets des politiques décident aveuglément du sort et des droits des simples individus. Que penser d'un système où la découverte de moyens de se procurer nos biens avec moins de travail crée moins de réjouissances que de détresses ? Il faut concevoir une autre organisation collective de la production, c'est-à-dire une société plus ou moins différente de la nôtre.

La solution qu'annonce Bernard Friot consiste à reconduire le collectif que nous constituons aujourd'hui, mais en l'instaurant comme l'employeur réel de tous ses membres. Cette modification s'effectuerait par une simple subversion du pouvoir politique qui n'en changerait pas la nature. Elle rendrait aussitôt visible l'architecture réelle de notre société, à savoir sa structure entièrement salariale. La nation assure déjà pour l'essentiel l'entretien, l'éducation, la classification des citoyens : mais elle prétend subordonner ces différents services à l'obligation d'un travail effectif en entreprise. En conséquence de cette norme, les ressources affectées en ces matières par l'intermédiaire des taxes et des impôts sont disputées, et les droits de l'individu limités et incertains. Dans la société recomposée, on reconnaîtrait que toutes ces fonctions sociales qui se sont différenciées dans la société salariale lui sont forcément nécessaires, et donnent lieu à rémunération. La nation s'oblige à développer et à garantir la capacité d'action du citoyen. Contre rétribution, elle les met à la disposition des particuliers qui se sont donné des projets productifs. Les entreprises qui se constitueront selon cette procédure poursuivront certes des buts spécifiques, avec plus ou moins de succès : mais elles viseront, en fin de compte, la population travailleuse, et chercheront à s'ajuster aux besoins comme aux ressources de celle-ci. Si l'on ne peut dans un tel système éviter des

disproportions locales entre les besoins et les produits, l'équilibre fondamental restera néanmoins assuré, puisque l'employeur universel sera aussi le consommateur universel.

La société qui réalise la nouvelle norme est encore l'ancienne, mais rationalisée. Rien n'y est remanié que la politique de l'État et le mode de financement des activités collectives. Nous y retrouvons tels que nous les connaissons le travail, l'entreprise, la qualification, la famille. Mais ces institutions sont-elles véritablement préservées dès lors qu'elles ne subsistent que désormais normalisées et imposées ? Elles ne sont identiques que dans les nomenclatures de l'administration. Tout au long des analyses de Friot, il n'est peut-être question, sous le couvert de la société, que de l'État ; et d'ailleurs d'un État devenu illusoirement autonome, unique sur la planète, pourvu on ne sait comment de la capacité d'inventer la structure du collectif et, plus encore, de se fonder lui-même. Comment reconnaître dans cette chimère l'institution écrasante que nous expérimentons de nos jours, ce pouvoir érigé au dessus des citoyens, et n'acceptant de se plier à quelques rites démocratiques que dans l'exacte mesure où il refuse d'exercer les responsabilités économiques que voudrait lui confier Bernard Friot ?

L'innovation apportée par le régime du salaire à vie, si elle se réalisait, n'arrêterait pas le mouvement immense des groupes affrontés, mais tout au contraire alimenterait à son tour ce mouvement qui construit et abolit les frontières, rassemble et dissout les alliances, et sans cesse découvre des pratiques inédites et de nouveaux besoins. Qu'advierait-il, par exemple, de la famille ? À cet organe est aujourd'hui confié l'enfant, son entretien comme son éducation : les classifications sociales se consolident et se reproduisent par ce mécanisme. Faudra-t-il, dans le système rénové, maintenir la sujétion de l'individu à ses parents, ou admettre l'affaiblissement de l'institution et l'accroissement consécutif de l'égalitarisme ?

Quelle forme de vie collective encore inconnue donnera sens à la liberté retrouvée, si ces longs combats trouvent un jour une fin ? Comment développera-t-elle les possibles qui naîtront lorsqu'on aura oublié les inconvénients et les inquiétudes du salariat ? Elle s'inventera à coup sûr au sein des échanges, des rencontres et des conflits entre les citoyens, avant d'effacer les démarcations entre eux et de renverser les pouvoirs qui les surplombent. Sans doute, comme l'ont dit déjà bien des penseurs, elle ne se fondera pas sur la normalisation du travail, mais tout au contraire sur le contingentement des temps prescrits, et la quête indéfinie de nouvelles sensations, de nouvelles expériences et de nouvelles manières d'être ensemble.

\* \* \*

Reproduced with permission of the copyright owner. Further reproduction prohibited without permission.